

Ecrit par Laurent Garcia le 2 juillet 2020

Le sénateur vauclusien Alain Milon va enquêter sur la crise sanitaire du covid-19

Le sénateur vauclusien Les Républicains Alain Milon vient d'être désigné président de la commission d'enquête sur la crise sanitaire de la covid-19 que vient d'initier le Sénat. Objectif de cette enquête qui devrait durer 6 mois ? Evaluer les politiques publiques face aux grandes pandémies à la lumière de la crise sanitaire de la covid-19 et de sa gestion.

« Les images d'hôpitaux débordés, de soignants désemparés et dépourvus d'équipements de protection, d'Ehpad semblant livrés à eux-mêmes ont surpris et choqué alors que le système de santé fait partie de l'identité même de notre pays et de son pacte social », expliquait le sénateur vauclusien, également président de la Commission spéciale sur le projet de loi relatif à la bioéthique, lors de la demande, il y a quelques jours, de Gérard Larcher, président du Sénat, de la création d'une commission d'enquête afin d'examiner la gestion de l'épidémie par l'exécutif.

« Nous ne sommes pas là pour juger mais pour proposer », précise cependant Alain Milon. « Avec une feuille de route en sept points, poursuit-il, il s'agit de comprendre pour agir et pour mieux affronter la crise sanitaire qui viendra. Car si cette crise n'est pas terminée, d'autres ne manqueront pas d'advenir dans un monde où les échanges sont nombreux et rapides et les réservoirs viraux de grande ampleur. Il s'agit donc, non pas de préparer la guerre, terme inapproprié face à un virus, mais bien de nous mettre en ordre de marche pour favoriser la résilience du pays. La doctrine ne doit pas être dictée par les capacités disponibles. »

« Essentiel de comprendre les causes de cette impréparation. »

Constatant que la crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19 a « montré que notre pays n'était pas suffisamment préparé et que la remise en cause au fil des années des politiques d'anticipation nous avait laissés démunis », le président du Sénat, a estimé « essentiel de comprendre les causes de cette impréparation afin d'en tirer les leçons pour l'avenir » et a déposé au Sénat une proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête ayant pour mission d'évaluer l'état de préparation de la France à la veille du déclenchement de l'épidémie, la gestion de la crise sanitaire par les responsables politiques et administratifs depuis son déclenchement en janvier 2020 ainsi que les choix effectués par la France, à la lumière des enseignements que nous pouvons tirer des expériences des pays européens et asiatiques.

Alain Milon est le seul sénateur de Provence-Alpes-Côte d'Azur à figurer dans cette commission d'enquête sur le Covid-19 composée de 36 membres.



Ecrit par Laurent Garcia le 2 juillet 2020

Pour plus de détails, consulter la page de la commission d'enquête